

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRÉS
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

Envoyé en préfecture le 02/07/2018
Reçu en préfecture le 02/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213301955-20180625-122018-DE

N° : 12/2018

Objet : Répartition des subventions 2018 aux associations

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en son lieu habituel, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 12 Votants : 14 Pour : 14 Abstention : 0 - Contre : 0

PRÉSENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Lucienne BIES qui a donné procuration à Patrick CHAMINADE, Christine ESPAGNET qui a donné procuration à Françoise DUPIOL-TACH, Roseline PIGANIOL.

Secrétaire de Séance : Claudine MAILLOU.

Date de convocation : 19 juin 2018.

Lors du vote du budget 2018, le Conseil Municipal a voté une enveloppe budgétaire de 16 000,00 € à l'article 6574 (subventions aux associations).

Il y a lieu de répartir maintenant les subventions aux différentes associations.

Une commission composée de 4 élus et de 3 représentants des associations : sportive, culturelle et domaine social, a fait des propositions lors de sa réunion du 28 mai 2018 pour le Conseil Municipal.

Après avoir remis à chaque élu les propositions de la commission, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions 2018 comme suit :

ASSOCIATIONS	Subventions 2017	Propositions de la commission du 28 mai 2018	Subventions 2018 retenues par le Conseil Municipal le 25 juin 2018	ASSOCIATIONS	Subventions 2017	Propositions de la commission du 28 mai 2018	Subventions 2018 retenues par le Conseil Municipal le 25 juin 2018
A.C.A.C.G.	800.00 €	600.00 €	600.00 €	F.A.G.	500.00 €	500.00 €	500.00 €
ADELFA	- €			F.N.A.CA	100.00 €	50.00 €	50.00 €
AGIR à DOMICILE	400.00 €	600.00 €	600.00 €	FNATH	50.00 €	50.00 €	50.00 €
AIRSOFT Grignols				POPAC	100.00 €	50.00 €	50.00 €
Amicale des Pompiers				Jeunes Sapeurs Pompiers	400.00 €	400.00 €	400.00 €
AMIS BAZADAIS	50.00 €	50.00 €	50.00 €	JU-JUTSU	200.00 €	200.00 €	200.00 €
Amis de Notre Dame de l'immaculée conception de Grignols	250.00 €	250.00 €	250.00 €	La Gaule Grignolaise	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Art Culture Loisirs	250.00 €	200.00 €	200.00 €	Les Amuse-Gueules	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
Autisme Sud Gironde				LIRE ENSEMBLE	500.00 €	700.00 €	700.00 €
C.A.G. Football	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €	Lous Aynats de Gragnos			
C.A.G. Rugby	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €	PREVENTION ROUTIERE	60.00 €	60.00 €	60.00 €
Chapon de GRIGNOLS	400.00 €	400.00 €	400.00 €	Retraités Agricoles	100.00 €	50.00 €	50.00 €
Club de l'Amitié	400.00 €	300.00 €	300.00 €	Société de Chasse	450.00 €	300.00 €	300.00 €
COMICE AGRICOLE	235.00 €	235.00 €	235.00 €	Solidarité Sud Gironde	1 300.00 €	1 300.00 €	1 300.00 €
Comité de Jumelage	350.00 €	150.00 €	150.00 €	Sports Loisirs	200.00 €	400.00 €	400.00 €
Comité des Fêtes	650.00 €	650.00 €	650.00 €	T.C.G.A. Tennis	700.00 €	700.00 €	700.00 €
Conseil des Sages	250.00 €	250.00 €	250.00 €	TELETHON	200.00 €	200.00 €	200.00 €
DONNEURS DE SANG	150.00 €	100.00 €	100.00 €	USEP (Caisse des écoles)	500.00 €	200.00 €	200.00 €
				Association Parents d'Elèves - A.P.E.	200.00 €	200.00 €	200.00 €
				Voyages scolaires	400.00 €	390.00 €	390.00 €
				NUIT DES BANDAS		1 500.00 €	1 500.00 €
				TOTAL	14 345.00 €	15 235.00 €	15 235.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A Grignols, le 28 juin 2018.

Le Maire,
Jean Pierre BAILLÉ

